



Investir dans les populations rurales

République de Guinée-Bissau

Note de stratégie pays

(Avril 2019 – Avril 2021)

Date du document: 20-Feb 2019
Rapport n:5012-GN

Division Afrique de l'Ouest et du Centre
Département gestion des programmes

Table des matières

| | |
|--|----|
| Taux de change | 4 |
| Poids et mesures | 4 |
| Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA | vi |
| I. Diagnostic concernant le pays | 7 |
| II. Justification et calendrier | 9 |
| III. Objectifs stratégiques..... | 11 |
| IV. Engagement prévu du FIDA..... | 12 |
| V. Cadre de gestion des risques | 13 |

Appendices

Appendice 1: Revue du portefeuille basée sur les leçons apprises du COSOP/ Note de stratégie de pays

Appendice 2: Note SECAP (Social, Environmental and Climate Assessment Procedures)

Appendice 3: Note Evaluation Fragilité Pays

Taux de change

| | | |
|---------|---|---------------------|
| Monnaie | = | |
| 1,0 USD | = | 500 XOF (Franc CFA) |

Poids et mesures

| | | |
|---------------------------------|---|---------------------------------------|
| 1 kilogramme (kg) | = | 2,204 livres (lb) |
| 1 000 kg | = | 1 tonne métrique (t) |
| 1 kilomètre (km) | = | 0,62 mile (mi) |
| 1 mètre (m) | = | 1,09 yard (yd) |
| 1 mètre carré (m ²) | = | 10,76 pieds carrés (pi ²) |
| 1 acre (ac) | = | 0,405 hectare (ha) |
| 1 hectare | = | 2,47 acres |

Sigles et acronymes

| | |
|--------|---|
| ANCA | Agence Nationale Cajou |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| CEDEAO | Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest |
| CP | Comité de Pilotage |
| COSOP | Country strategic opportunities programme |
| DENARP | Document de Stratégie Nationale de Réduction de la pauvreté |
| FAO | Food and Agriculture Organization of United Nations |
| FIDA | Fonds International pour le développement Agricole |
| IDH | Index de Développement Humain |
| INPA | Institut National de la Recherche Agronomique |
| IOR | Instance et Organisation Rurale |
| MADR | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural |
| MF | Ministère des Finances |
| MICS | Multiple Indicator Cluster Survey |
| OCDE | Organisation de Coopération et de Développement Economique |
| ODD | Objectif de Développement Durable |
| OMC | Organisation Mondiale du Commerce |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |
| PADES | Projet d'Appui au développement économique des régions du Sud |
| PAM | Programme Alimentaire Mondial |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PNIA | Programme National d'Investissements Agricoles |
| PTBA | Plan de Travail et Budget Annuel |
| PRRDC | Projet de Réhabilitation Rurale et de Développement Communautaire |
| SCSE | Système Communautaire de Suivi-évaluation |
| SECAP | Procédures d'Evaluation Sociale, Environnementale et Climatique |
| SSE | Système de Suivi-Evaluation |
| SYGRI | Système de Gestion des Résultats et de l'Impact |
| UCP | Unité de Coordination du Projet |
| UEMOA | Union économique et monétaire ouest-africaine |

Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 15-03-2019

I. Diagnostic concernant le pays

1. La Guinée-Bissau couvre une superficie de 36 124 km², avec une population de 1,87 million d'habitants, dont 49% vivent en milieu rural¹. Le pays est limité au Nord par le Sénégal et à l'Est et au Sud par la Guinée, pays avec lesquels il entretient des échanges commerciaux réguliers. En 2015, 80% de la population vit dans une pauvreté multidimensionnelle² et 58 % en situation de privation sévère³.

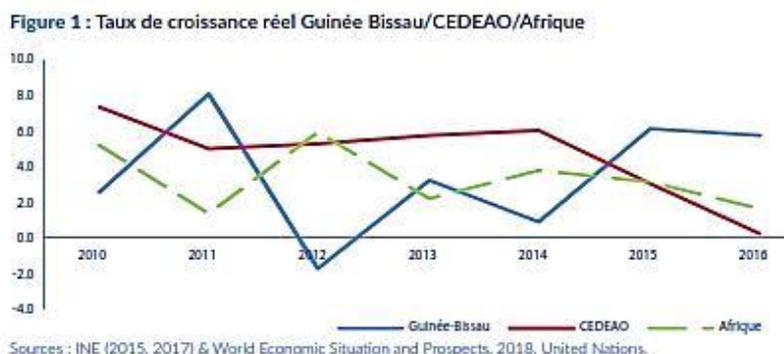
2. La fragilité du pays, qui sort d'une longue période d'instabilité, se ressent dans les zones rurales par un manque d'investissements dans des infrastructures dégradées et des niveaux de productions très faibles qui sont aggravés par le changement climatique. Malgré ces besoins criants, les capacités de mise en œuvre restent limitées et les interventions devront renforcer des unités de gestion autonomes par de l'assistance technique (voir annexe 3).

Contexte Politique

3. *L'instabilité politique et institutionnelle facteur déterminant de la fragilité du Pays.* Depuis son accession à l'indépendance en 1974, la Guinée-Bissau a connu quatre coups d'État (le dernier en 2012) et seize tentatives tandis que sept premiers ministres se sont succédés depuis 2015⁴. Cette instabilité politique⁵ est souvent accusée d'être la cause du ralentissement de l'activité économique⁶.

Contexte économique

4. *Un cadre macro-économique modérément positif.* Figurant parmi les pays les moins avancés, la Guinée Bissau affichait en 2017 un PIB par habitant de 723 USD⁷. La croissance économique du pays a légèrement fléchi, avec un taux estimé à 5,2 % en 2018⁸. Avec une valeur de l'Index de développement humain (IDH) de 0,455, la Guinée Bissau est classée 177 sur 180.



5. Le déficit budgétaire du Gouvernement s'est amélioré de 4% du PIB en 2016 à 2% en 2017.

La plus récente analyse de viabilité de la dette de la Banque mondiale et du FMI indique « un risque modéré de surendettement. L'analyse indique que la gestion de la dette a été renforcée et que les autorités se sont engagées à éviter une dette extérieure non concessionnelle⁹ ».

¹ FAO, 2017

² L'indice de la pauvreté multidimensionnelle (IPM), est un indice statistique évaluant la pauvreté dans les pays en développement, utilisé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour. Rapport sur le développement humain

³ La privation matérielle est dite sévère (ou grave) lorsque les personnes sont dans l'incapacité de payer au moins quatre des éléments définis comme éléments de privation matérielle.

⁴ Des élections législatives multipartites, initialement prévues fin 2018, se sont déroulées le 10 mars 2019 et le nouveau gouvernement devrait être nommé en avril.

⁵ estimé à -0,5 par le coefficient de stabilité politique établi par la FAO (2017)

⁶ OMC, 20117

⁷ Banque Mondiale, 2017

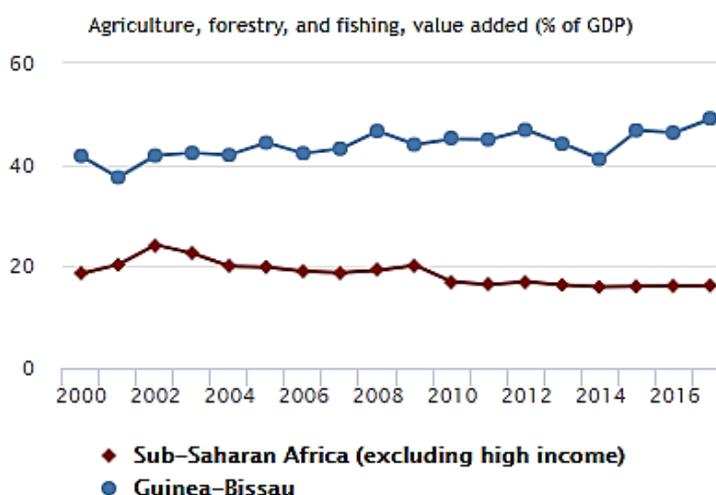
⁸ Banque Mondiale, 2017

⁹ <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2018/06/06/Guinea-Bissau-Fifth-Review-Under-the-Extended-Credit-Facility-Arrangement-Request-for-45942>

L'inflation est estimée à 2,3% pour 2017¹⁰, mais malgré ces indicateurs macro-économiques positifs, la pauvreté s'est amplifiée en passant de 64% à 69% entre 2004 et 2010¹¹.

Le secteur agricole et l'agriculture familiale

6. L'agriculture familiale, pilier de l'économie nationale, est dominée par deux cultures: l'anacardier et le riz. L'agriculture contribue pour 50% au PIB et fournit la quasi-totalité des exportations¹². Le secteur emploie environ 85% de la population active et les femmes représentent 49% de la population active rurale. Les systèmes de production sont dominés par la culture de l'anacardier, la monoculture manuelle du riz de mangrove, et dans une moindre mesure la riziculture associée à la culture de mil/sorgho, l'agropastoralisme et les cultures maraîchères et fruitières. L'agriculture est exercée par: (i) 120 000 petits producteurs des villages (*tabancas*), sur des superficies allant de 0,25 à 2 ha, réalisant 90% de la production nationale; et (ii) 1 200 exploitants agricoles modernes (*ponteiros*) disposant de concessions foncières importantes avec une taille moyenne de 135 ha fournies par l'Etat, réalisant les 10% restant¹³.



7. Malgré les conditions agro-écologiques favorables à l'essor d'une agriculture familiale avec une tradition rizicole très ancienne, la production céréalière nationale ne suffit pas à couvrir les besoins du pays. Le déficit céréalier brut en 2017/2018 s'élevait à 202 000 tonnes et le pays dépend du riz importé d'Asie qui arrive aux consommateurs nationaux à un prix 30-40% moins cher que celui du riz national, même si ce dernier est préféré pour ses qualités organoleptiques.

8. La Guinée-Bissau dispose d'un fort potentiel agricole avec 1 630 000 ha de terres à vocation agricole représentant 45% de la superficie totale du pays. La superficie cultivée est estimée à environ 300 000 ha, soit 18% du potentiel agricole¹⁴.

9. Des infrastructures rurales dégradées et des équipements obsolètes, l'exploitation irrationnelle de l'eau d'irrigation (systèmes traditionnels et modernes) concourent à la faible productivité de l'agriculture familiale¹⁵. La fragilité des écosystèmes est accentuée par les effets du changement climatique (voir annexe 2).

¹⁰ Inférieure au plafond de 3 % de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

¹¹ Banque Mondiale, 2017. On notera l'absence de données statistiques fiables durant la dernière décennie, en partie due à l'instabilité politique et administrative.

¹² La noix de cajou étant pratiquement le seul produit agricole exporté représentant en 2015 à lui seul 82% des exportations totales, le reste étant constitué des produits halieutiques (8%) et forestiers (6%)

¹³ OMC, 2016

¹⁴ Les surfaces restantes sont consacrées aux cultures pérennes (16%) et aux espaces de pâturages (66%) FAO, 2017

¹⁵ Parmi les contraintes majeurs on peut identifier : i) adoption très limitée des pratiques culturales de conservation/gestion de la fertilité, ii) la faible expansion de l'irrigation moderne, iii) l'adoption limitée et irrationnelle des

10. Un développement rapide de l'anacardier dû à la demande croissante des pays asiatiques mais sans pratiques culturelles durables. La noix de cajou est le principal produit d'exportation représentant 60% des revenus du pays mais qui n'ont guère bénéficié aux investissements publics ni dans le secteur agricole, ni dans le développement de l'agriculture familiale, raison pour laquelle le FIDA appuie la diversification des productions agricoles.

11. En dépit d'infrastructures insuffisantes, les marchés nationaux et locaux sont approvisionnés en aliments importés, du fait de leur intégration dans l'espace sous-régional. Les échanges entre les marchés hubs de Pirada, Bafatá, Gabú, Pitché du côté Bissau-guinéen et les marchés subrégionaux de Diaobé dans le sud du Sénégal et de Koundara et Gaoual en Guinée Conakry, sont très anciens. Cependant, les réseaux logistiques insuffisants (transport...), et les multiples tracasseries routières (officielles ou informelles) augmentent les coûts et les temps de transport et limitent les échanges commerciaux de produits agricoles locaux.

Pauvreté et pauvreté rurale

12. **Le taux de pauvreté absolue**¹⁶ est 69,3%, les taux les plus élevés se situent dans les régions de Gabú (83,5%) et Cacheu (80,5%). L'analphabétisme touche au moins 50% des adultes, avec une grande disparité entre les hommes (45%) et les femmes (71%).

13. Le taux de chômage s'établirait à 10,5 %¹⁷. Le taux de chômage des jeunes a été évalué à 30% en 2010¹⁸. A peine 5% de la population active possède une formation professionnelle de niveau moyen ou universitaire.

Insécurité alimentaire et malnutrition.

14. La sécurité alimentaire et nutritionnelle reste un défi structurel dans le pays¹⁹. En 2017, 20% des ménages ruraux étaient en situation d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure.

15. La prévalence de la malnutrition chronique a progressivement diminué, avec un taux de retard de croissance en diminution de 41% en 2006 à 28% en 2014²⁰, nettement inférieur à la moyenne subsaharienne (40%). Près d'un tiers des enfants de moins de cinq ans reste touché. Les ménages ruraux vulnérables ne parviennent pas à diversifier leur régime alimentaire à base de riz, provoquant des carences en micronutriments (Fer, Vitamine A, Zinc)²¹.

II. Justification et calendrier

Engagements passés et présents du FIDA

16. Le dernier COSOP date de 2003 et visait trois Objectifs Stratégiques: i) faciliter la transition vers une paix durable ; ii) soutenir le développement économique; et iii) appuyer le développement social.

17. Ce COSOP a couvert la mise en œuvre de deux projets: (i) Projet de Réhabilitation Rurale et de Développement Communautaire (PRRDC) (2007-2012) de 5,58 millions d'USD; (ii) Projet d'Appui au développement économique des régions du Sud (PADES) (2015-2021) en cours de 18,97 millions d'USD.

18. En tenant compte des éléments d'instabilité politique et institutionnelle (voir paragraphe 2) et de la fragilité structurelle du pays (voir Annexe 3), le Gouvernement de Guinée Bissau et le FIDA ont

intrants et des pesticides, iv) l'insuffisance/absence de produits financiers adaptés aux exigences de producteurs, et, v) La faiblesse institutionnelle et professionnelle des organisations paysannes et l'absence des organisations interprofessionnelles.

¹⁶ US\$2 par personne par jour (seuil national de pauvreté absolue)

¹⁷ OMS, 2016

¹⁸ BAD, OCDE, et PNUD, 2012.

¹⁹ « Faim Zéro »¹⁹

²⁰ MICS, 2014

²¹ UNICEF, 2014

convenu d'élaborer la présente Note de stratégie de pays (NSP) d'une durée de 2 ans²² comme cadre de référence à court et moyen terme des prochaines opérations du FIDA dans le pays. Il est prévu de préparer le COSOP pour la Guinée-Bissau en 2020 si les conditions politiques sont favorables.

Leçons apprises (voir Annexe 1)

19. Le FIDA, avec le Gouvernement, a réalisé une revue participative conjointe de son portefeuille en Guinée Bissau (PRRDC et PADES) pour la formulation de la nouvelle stratégie lors d'un atelier de réflexion²³ où les leçons suivantes ont été validées par les participants:

- L'amélioration de la productivité et la modernisation des systèmes de production rizicole des exploitations familiales sont les conditions nécessaires mais pas suffisantes pour garantir la redynamisation de l'agriculture familiale.
- Durant leur mise en œuvre, la concentration des projets sur la production du riz n'a pas permis aux projets de produire des effets visibles sur les aspects nutritionnels.
- Les aspects de protection et gestion durable des écosystèmes fragiles n'ont pas été toujours pris en compte dans la réhabilitation des rizières côtières.
- Les opportunités offertes par les marchés agricoles nationaux mais surtout sous-régionaux n'ont pas été adéquatement ciblées à cause d'une approche exclusivement focalisée sur la production du riz.
- Les risques de concentration des exploitations autour du système cajou-riz et les aspects liés à la nutrition n'ont pas été suffisamment pris en compte. L'ingénierie sociale²⁴ n'a pas toujours été efficace.
- Seule la mise en synergie de la réhabilitation des pistes rurales avec l'amélioration des conditions de commercialisation des produits agricoles, peut produire des effets positifs sur les productions agricoles et leur productivité.

Alignement aux politiques et calendrier

20. La Stratégie FIDA en Guinée-Bissau contribuera directement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) 1, 2, 5, 8 et 13, fixés par les Nations Unies²⁵. Elle se base sur les priorités politiques définies par la stratégie de développement du pays (Terra Ranka 2015-2025)²⁶, les axes et programmes prioritaires sectoriels du Programme national d'investissements agricoles (PNIA 2ème Génération, 2017), sur les thématiques prioritaires du FIDA: genre, nutrition, environnement et changement climatique, jeunes et sur la stratégie du FIDA pour les Pays en situation de fragilité.

21. La note de stratégie de pays prend en compte les quatre thématiques transversales du FIDA11 en basant la transformation des zones rurales les plus vulnérables sur la diversification des systèmes de production au sein de sous-bassins versants, le FIDA mise sur le dynamisme des jeunes et des femmes en première ligne dans les zones de bas-fonds tandis que la promotion de l'agro-écologie rend les systèmes de cultures plus résilients au changement climatique en associant cultures complémentaires et conservation des eaux et des sols. Le plus large éventail de productions disponibles et l'éducation nutritionnelle permettront une diversification du régime alimentaire des adultes et surtout des enfants.

²² avril 2019 – avril 2021

²³ Tenu à Bissau le 5 février 2019 avec la participation du Gouvernement, des acteurs publics et privés et des partenaires techniques et financiers concernés

²⁴ L'ingénierie sociale comprend toutes les activités de mobilisation des parties prenantes, d'animation des processus de planification et d'organisation sociale visant à une appropriation des investissements pour en garantir l'utilisation et la maintenance.

²⁵ ODD1: pas de pauvreté; ODD2: faim zéro; ODD5: égalité entre les sexes; ODD8: travail décent et croissance économique; ODD13: adaptation au changement climatique

²⁶ Ses priorités incluent l'amélioration de la qualité des institutions et de la gouvernance; le développement du capital humain et le bien-être social. Le gouvernement a mis l'accent sur la diversification de l'économie nationale.

Calendrier d'élaboration de la Note Stratégique

| | |
|--|--------------------------|
| Première version de la Note | décembre 2018 |
| Mission de consolidation de la Note | janvier 2019 |
| Partage de la Note avec le gouvernement et atelier avec les autres acteurs | février 2019 |
| Révision par l'équipe régionale et par les Peer Reviewers | février/mars 2019 |
| Soumission au Directeur Régional pour approbation | mars 2019 |
| Approbation par le Vice-Président Adjoint | avril 2019 ²⁷ |

III. Objectif global et objectifs stratégiques

22. L'objectif global est d'accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux en Guinée-Bissau.

23. Les Objectifs Stratégiques (OS) ont été établis conjointement avec le Gouvernement:

- **Objectif stratégique 1: Une agriculture familiale diversifiée et durable constitue le socle d'une meilleure sécurité nutritionnelle:** L'amélioration et la modernisation de la production et de la productivité des exploitations agricoles familiales seront axées sur des systèmes résilients aux effets du changement climatique, contribuant à une diversification qualitative de l'alimentation des familles et performants afin de commercialiser les surplus et accroître le revenu agricole.
- **Objectif stratégique 2: Les producteurs maîtrisent des conditions de marché plus équitables:** permettant aux acteurs économiques organisés de mieux intégrer les réseaux commerciaux locaux, nationaux et sous-régionaux et en retirant une part équitable de la valeur ajoutée par le renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des OPA notamment avec des produits à haute valeur nutritionnelle.

24. Les opérations du Programme FIDA en Guinée-Bissau vont aussi contribuer dans le court (6 mois) et moyen terme (24 mois) à:

- Améliorer l'automatisation de la récolte, du traitement des données et du rapportage par les logiciels de gestion financière (TOMPRO) et de suivi-évaluation (S&E).
- Améliorer les conditions de vie des jeunes exploitants familiaux dans les régions les plus pauvres du pays²⁸, en facilitant (i) leur accès au marché du travail et aux opportunités d'emploi (agricole et non agricole), (ii) l'appui au démarrage de microentreprises rurales, (iii) la promotion des femmes et des jeunes, par des activités spécifiques.
- Renforcer la résilience au changement climatique des activités économiques des exploitations familiales.
- Intégrer d'une façon systématique les aspects de sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la combinaison d'activités de changement de comportement et une augmentation et diversification de la production agricole²⁹.

25. La stratégie du FIDA en Guinée-Bissau, agira sur les principales causes de la fragilité du Pays (voir Annexe 3) en adoptant les principes suivants:

²⁷ Publication sur le site FIDA - 30 avril 2019 ; OSC Nouveau projet 23 avril 2019

²⁸ Bafatá, Cacheu, Gabú et Oio

²⁹ Education nutritionnelle, promotion des produits/filières à haute valeur nutritionnelle, transformation produits/farines à haute valeur nutritionnelle, allègement de la charge de travail des femmes

- Le ciblage direct focalisé sur les exploitants familiaux et les groupes les plus pauvres favorisera leur responsabilisation et donnera **davantage de visibilité aux femmes, aux groupes marginalisés et à leurs organisations**.
- Le ciblage placera l'égalité entre les sexes au centre de la Stratégie Pays afin de **réduire l'exposition des femmes, des jeunes et des groupes les plus vulnérables** (jeunes femmes, femmes chef de ménages), et toutes les opérations prévues feront de l'égalité entre les sexes une approche opérationnelle décisive.
- La gestion durable des ressources naturelles, en particulier des eaux et de la biodiversité, et l'adaptation au changement climatique, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le renforcement du tissu social rural inclusif³⁰ seront les piliers des interventions.
- Les partenariats stratégiques et complémentaires aideront à mieux gérer les risques et à **maintenir les engagements en cas de crise**.
- Pour **faire face aux insuffisances structurelles des services de l'Etat**, le FIDA i) assurera une supervision directe renforcée et un appui continu à la mise en œuvre des projets; ii) élaborera des méthodes de S&E d'impact simples et efficaces liés, dans la mesure du possible, au système UNDAF permettant de mesurer les résultats obtenus et la contribution du Projet aux ODD. Le renforcement des capacités du personnel (international et local) sera prioritaire.
- Les partenariats stratégiques dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, aideront à mieux gérer les risques et à maintenir les engagements en cas de crise, en particulier avec les agences romaines (FAO et PAM) mais aussi avec les autres Agences des Nations Unies en Guinée-Bissau sous l'égide du bureau de coordination (UNDAF), qui ont été impliquées dans cette stratégie ainsi que dans la formulation à venir du nouveau Projet.
- Durant toutes les phases du Projet, l'attention sera portée sur une atténuation des risques en matière de planification, gestion et suivi financier. La mise en place d'un système d'audit interne permettra une **meilleure gestion des risques fiduciaires**. La rétribution de l'équipe comprendra un système de primes basées sur les bonnes performances.

IV. Engagement prévu du FIDA

26. Le Gouvernement et le FIDA s'accordent pour instruire un nouveau Projet sur un financement FIDA adossé sur l'allocation 2019-2021 d'environ 16 millions de dollars des états unis.

27. Le nouveau Projet tirera profit des expériences et les acquis majeurs des projets FIDA (annexe 1) et adoptera une approche intégrant: i) la diversification des cultures dans les systèmes agricoles familiaux afin d'augmenter les revenus, d'assurer les rotations culturales, et de garantir la prise en compte de la sécurité alimentaire des ménages et la qualité et valeur nutritionnelle des productions agricoles locales³¹; (ii) le renforcement des aspects de genre et de promotion de l'emploi des jeunes par une ingénierie sociale inclusive; (iii) la promotion d'une agriculture familiale capable de profiter des opportunités offertes par les marchés agricoles nationaux et sous-régionaux avec des investissements significatifs sur la mobilité (terrestre et fluviale) et la logistique (places de marchés).

28. En respectant cette approche, le Projet visera directement l'amélioration des revenus de l'agriculture familiale par la promotion d'un modèle de développement économique et social, durable et résilient au changement climatique, du secteur agricole et rural. Le Projet s'articulera autour de: (i) l'amélioration, modernisation et diversification de la production agricole des exploitations familiales contribuant à améliorer le régime alimentaire et nutritionnel des familles, leurs conditions de vie et leur résilience au changement climatique; (ii) l'amélioration de l'accès aux marchés et des marchés eux-mêmes et (iii) la dynamisation de l'entreprenariat rural des producteurs familiaux.

³⁰ Associations de base, OPA, coopératives

³¹ ces modèles devront aussi assurer une valorisation durable de la production de cajou et des systèmes de riziculture traditionnelle améliorée sur la base d'études de faisabilité à lancer sur ces thèmes

29. **Stratégie de ciblage.** Le ciblage sera géographique et socioéconomique. Les régions de Gabú, Cacheu, Bafatá et Oio ont été identifiées comme les plus pauvres avec respectivement des taux de pauvreté absolue de 83%, 80%, 75% et 73%³². Ces régions sont aussi les plus vastes (71% de la superficie totale du pays) et les plus peuplées (55% de la population du pays) soit 900.000 personnes³³ dont 80% sont des ménages ruraux soit 700.000 personnes. On estime que l'intervention du FIDA touchera au moins 60% de cette population, soit 430.000 personnes ou environ 40.000 ménages. Un ciblage spécifique sera effectué pour inclure les personnes ayant un handicap au fin de mettre un place des activités destinées à améliorer leur inclusion sociale et conditions de vie.

30. Le FIDA mettra aussi l'accent sur les activités suivantes financées hors-prêt: i) les stratégies et politiques publiques de développement du secteur agricole et ii) la concertation entre les acteurs économiques des filières agricoles, les partenariats avec le secteur privé et la gestion des connaissances. Le FIDA facilitera le partage de connaissances entre la Guinée-Bissau et les autres pays de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Africaine, dans le domaine de la responsabilisation des OPA, du développement de l'intégration régionale des échanges. Le FIDA développera des synergies d'action dans le secteur agricole et dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier avec les autres Rome-based agencies -RBAs (FAO et PAM).

V. Cadre de gestion des risques

| Secteur | Risque | Niveau de Risque | Mesure de mitigation/prévention |
|---|---|------------------|---|
| Production et productivité agricole | -Faible taux d'adoption des itinéraires techniques proposés par les projets | Moyen | Intensification et diversification des systèmes de production agropastoraux développés sur base des champ-école/échanges paysans |
| | -Accentuation des effets de changement climatique conduisant à une diminution de la productivité agricole | Elevé | l'adaptation au changement climatique est prise en compte (meilleure gestion de l'eau, agroforesterie) |
| Accès aux marchés | - Faible appropriation des infrastructures réalisées par les acteurs économiques | Elevé | mobilisation des acteurs économiques (ingénierie sociale), en préalable à l'ingénierie civile |
| | Une nouvelle approche focalisée sur l'accès aux marchés pas encore maîtrisée par les acteurs nationaux | Moyenne | Intensifier formation, coaching et ATI pendant la phase de démarrage et de mise en œuvre |
| Instabilité politique et institutionnelle | - Les politiques agricoles ne reçoivent pas les priorités budgétaires. | Elevé | - l'ancrage institutionnel historique fort des projets FIDA au MALD a permis de traverser les multiples aléas politiques du pays avec une implication constante des autres ministères concernés (finances, environnement, plan, commerce) |
| | - Manque d'implication des instances décisionnelles allongeant les délais de mise en oeuvre | Elevé | - Large implication de toutes les parties prenantes lors de la formulation (public, civil et privé) pour créer une dynamique nationale |

³² Instituto Nacional de Estatística (2015): Guine-Bissau em Numeros 2015

³³ Instituto Nacional de Estatística et AFRISTAT (2013) : Projections Démographiques en Guinée-Bissau (2009-2030)

| | | | |
|-------------------------------------|--|-------|--|
| | -Les OP et les Organisations de Base sont fragilisées dans un contexte politique complexe et insuffisamment orienté vers les investissements (publics et privés) au profit de l'agriculture familiale□ | Elevé | - Assurer un partenariat de qualité entre le Projet et les organisations de la société civile en milieu rural et le secteur privé - Faciliter la participation des OP à l'élaboration des politiques et stratégies publiques sectorielles |
| Gestion et Coordination des projets | Manque d'expertise adéquate dans l'UCP | Elevé | Assurer un processus compétitif étendu à la sous-région dans le recrutement des membres de l'UCP Accompagner l'UCP avec formation, coaching et ATI |
| Gestion Financière et comptable | Délais de traitements impliquant des retards de décaissements | Moyen | Accompagnement des cadres par une ATI pour une actualisation continue du manuel de procédure |
| Passation de marchés | Accumulation de nombreux marchés à passer entraînant des retards de mise en œuvre | Moyen | Recrutement d'un Chargé des passations de marchés |

Appendice 1: Revue du portefeuille et leçons apprises

1. Le dernier COSOP pour la Guinée Bissau approuvé par le FIDA est daté d'avril 2003 (mais sa préparation a commencé en 1997/98 interrompue par la guerre civile qui a éclaté dans le pays en juin 1998). Dans le cadre du COSOP 2003, le FIDA a approuvé le Projet de Réhabilitation Rurale et Développement Communautaire (PRRDC) et qui devait représenter la contribution du FIDA à la mise en œuvre des documents de stratégie nationale de réduction de la pauvreté (DENARP I et II) et de la lettre de politique de développement agricole (LPDA). En réalité, le PRRDC est entré en vigueur le 19 décembre 2007 et l'Accord de Financement, signé le 30 avril 2008. Une évaluation à mi-parcours a été réalisée en septembre 2011 et son achèvement, initialement prévu pour le 30 juin 2012 a été reporté au 30 juin 2013.

2. La mise en œuvre du PRRDC et du COSOP auquel il se référait (et qui, au moment de sa rédaction, ne devait être valide que pour une durée de 3-5 ans) a été en grande partie pénalisée par un démarrage tardif des activités du Projet (5 ans), puis leur gel suite au coup d'Etat d'avril 2012 et aux conséquences d'une longue période de suspension des appuis de la Communauté Internationale au pays suite à la grave situation politique, suspension qui a commencé en avril 2012.

3. Dans ce contexte d'instabilité politique, institutionnelle et sociale (coups d'état en 2003, 2010 et 2012 et changements de 11 Premiers Ministres et gouvernements), le FIDA a privilégié la formulation et la mise en œuvre de projets qui ont permis d'assurer une présence continue du Fonds dans le pays et l'adoption d'une approche « Community Driven Development » (CDD) pour le bénéfice direct des groupes les plus vulnérables des communautés rurales. Suite à la clôture du PRRDC en 2013, le FIDA a procédé directement à la formulation du Projet d'Appui au Développement Economique des Régions Sud, Tombali-Quinara-Bolama (PADES) entré en vigueur en Juin 2015 pour une durée de 6 ans et actuellement en cours.

4. Dans ce contexte de diagnostic et d'axes stratégiques obsolètes du COSOP 2003, et de la particularité de l'année 2019 qui va débiter par une campagne politique en février, en vue des élections législatives en mars et un nouveau gouvernement effectif en avril, si ce calendrier se réalise avec les étapes et dans les délais prévus, le FIDA en accord avec le Gouvernement a réalisé un exercice de revue participative du portefeuille comme base de connaissances et d'analyse de l'expérience du Programme FIDA en Guinée Bissau en vue de la formulation de la nouvelle stratégie. Cet exercice a capitalisé les informations et les données disponibles dans les documents du PRRDC (Rapport d'achèvement, décembre 2013) et du PADES (revue à mi-parcours, octobre 2018) et il a été réalisé lors d'un atelier de réflexion participative à Bissau (5 février 2019) avec la participation directe et active des acteurs publics et privés concernés et les partenaires techniques et financiers. Les conclusions majeures des échanges sont ainsi résumées:

(i) Sur les aspects de l'amélioration de la production agricole et de la productivité agricole

- L'amélioration de la productivité des systèmes de production rizicole et leur *modernisation* dans l'ensemble des exploitations familiales est une condition nécessaire mais pas suffisante à garantir la redynamisation de l'agriculture familiale et des potentialités socio-économiques des exploitations familiales. Dans les aménagements des rizières de mangrove et des bas-fonds réalisés par le PADES sur plus de 4.000 ha, la maîtrise de l'eau s'est améliorée dès la première année de mise en valeur et les agriculteurs qui avaient abandonné les bas-fonds et les mangroves sont retournés sur les sites réhabilités (les rendements de riz qui se situaient autour de 1,5 à 1,7 t/ha sont passés entre 2 et 2,5 t/ha). Cependant, cette concentration exclusive sur la production de riz n'a pas permis au Projet de : i) produire des résultats sur les aspects nutritionnels des populations en ne favorisant pas une production agro-alimentaire diversifiée (céréales, mais aussi légumes et légumineuses, fruits, produits d'élevage, poissons, etc.) essentielle à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles et en particulier des enfants et à atténuer les risques liés à la concentration des exploitations autour du système de cultures « noix de cajou-riz » ; ii) prendre correctement en compte les aspects de protection et gestion durable des écosystèmes fragiles des mangroves dans la réhabilitation des rizières côtières ; iii) saisir les opportunités offertes sur les marchés agricoles nationaux mais surtout

sous-régionaux (et leur contribution à la stabilisation politique et à l'intégration de la Guinée Bissau dans les institutions régionales). La diversification des productions dans les exploitations constitue une condition nécessaire pour une prise en compte adéquate de la sécurité alimentaires des populations rurales, des aspects liés aux effets du changement climatique et pour permettre aux producteurs de mieux saisir les opportunités économiques (et sociales) offertes par les marchés nationaux et sous-régionaux.

- L'adoption de l'approche « production de semences communautaires » au lieu de l'achat et de l'importation/achat de semences sur le marché, a permis à l'INPA de garantir une disponibilité durable de semences améliorées aux producteurs. Cette approche a permis au Projet de disposer de semences sélectionnées en quantité et en qualité dans les délais prévus pour les semis et d'ensemencer la totalité des superficies réhabilitées. La distribution de kits de semences et d'engrais aux producteurs a également contribué, avec la réhabilitation des aménagements et une maîtrise de l'eau améliorée, à augmenter le rendement en riz dans les mangroves et dans les bas-fonds. Pour garantir la durabilité de l'approche, cette primo-subvention devra entrer dans une stratégie de remboursement en nature sous forme de riz paddy, et constituer un fonds de roulement au niveau des *bolanhas*.

(ii) Sur l'ingénierie sociale et le capital social

- La mise en place, la sensibilisation et la responsabilisation, à travers une ingénierie sociale adéquate, de comités de gestion des périmètres agricoles, (dont 5 CITEP et 12 AU) chargés de la gestion des infrastructures communautaires réalisées et de leur entretien périodique, est une condition nécessaire pour assurer l'exploitation rationnelle des aménagements hydro-agricoles réhabilités. Cependant, pour assurer la durabilité de cette approche, il est nécessaire que soient promulgués et appliqués les textes réglementaires régissant la constitution, le fonctionnement et le mandat de ces comités. Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et le FIDA devront s'impliquer davantage dans une initiative législative pour promouvoir l'élaboration, la mise en place et le respect de ces textes.

- Le transfert des terrains au profit des femmes par les propriétaires, de 8 à 10 ans pour le bas-fond et définitif pour le maraîchage; l'instauration de cotisation 1.500 à 2.000 FCFA/an pour la contractualisation de main d'œuvre additionnel; l'introduction de l'ingénierie civile en apportant une valeur ajoutée dans la mobilisation de 12.100 agriculteurs pour la réalisation de 9 ouvrages hydro-agricoles, de 32,3 km de piste rurale et de 23 ha de périmètres maraîchers.

- Les projet FIDA, PRRDC et PADES, ont conduit une évolution positive et significative du capital social au niveau des «*tabancas*» grâce aux approches adoptées de développement participatif des communautés locales (CDD), de partenariat (faire-faire) avec les organisations de base (CDIT, CGB et CITEP) et de ciblage en faveur des femmes et des jeunes. Au démarrage du Projet, on a enregistré 16% de groupements dans lesquels les femmes occupaient au moins un ou deux postes dans les organes de gouvernance, et dans la RMP du PADES, on est passé à 45% ; s'agissant des jeunes, on est passé de 28,5% à 40%. Cette évolution témoigne du rééquilibrage du pouvoir au sein des OPB.

Appendice 2: Note PESEC

I. Socio-économie

A. Analyse de la situation

(i) Démographie

1. En 2016, la population totale était estimée à 1.82 millions d'habitants, dont 50,82% de femmes, pour une densité de 64.6 habitants au km¹. Avec un taux de croissance démographique de 2,5% par an, la population est relativement jeune et près de la moitié (49,2% en 2017 selon la FAO) vit en milieu rural malgré l'urbanisation rapide. La répartition géographique montre que la capitale Bissau concentre le quart de la population totale, suivie d'Oio (14,9 %), Gabu (14,2 %), Bafata (13,9%), Cacheu (12,8%), Biombo (6,4%), Tombali (6,3%), Quinara (4,2%) et Bolama/Bijagós (2,2 %). Avec un taux de fécondité élevé (4,16 enfants par femme), la population devrait quadrupler d'ici 2100 et la population en âge de travailler devrait doubler d'ici 2040². Selon les statistiques de l'INE (2015), la densité de la population est de 40 habitants/km² en moyenne, mais elle est plus élevée à Bissau (4 711 habitants/km²) et Biombo (110,9 habitants/km²), comparée à Bolama-Bijagós (12,3 habitants/km²). Les jeunes âgés entre 15 et 35 ans représentaient plus de 65% de la population, dont plus de 89% au chômage³.

(ii) Pauvreté

2. La Guinée Bissau est l'un des pays les plus pauvres d'Afrique et son économie est fortement exposée aux chocs exogènes. Le pays est très endetté et confronté à de sérieuses difficultés financières et macroéconomiques. Le pays fait également face à d'énormes défis dans le secteur agricole, un grand déficit d'infrastructures dans le domaine énergétique, eau et assainissement, secteur social (éducation, santé), etc. Il est estimé que 10% seulement des routes sont goudronnées et le taux d'accès à l'électricité est d'environ 14,7%.

3. La pauvreté dans les zones rurales de la Guinée-Bissau est en moyenne de 75,6% contre 51,2% dans la capitale. Au niveau national, 69,3% sont pauvres et 33% extrêmement pauvres, ce qui correspond respectivement à 5 et 13 points de pourcentage de plus qu'en 2002. Les taux de pauvreté absolue sont plus élevés dans les régions de Gabu (83,5%) et Cacheu (80,5%). Au total, 22 secteurs (tous ruraux) des 39 que compte le pays, ont un taux de pauvreté supérieur à 80%. Les régions de Gabu (47,2%), Oio (45,6%) et Cacheu (42,8%) présentent les taux de pauvreté extrême les plus élevés. La répartition par sexe révèle que les femmes (56%) sont davantage affectées par la pauvreté absolue dans les zones rurales, comparées aux hommes (49%), mais la situation inverse est observée dans les zones urbaines. Il en est de même pour la pauvreté multidimensionnelle qui touche la majorité des populations dans les zones rurales, avec un taux de 90%; particulièrement dans les régions du Nord (90%), du Sud (87%) et de l'Est (76%)⁴. Au niveau régional, la pauvreté non monétaire concerne davantage cinq régions, notamment Oio, Cacheu, Gabú, Bafatá et Tombali.

4. Les inégalités restent élevées au regard du coefficient de Gini qui est passé de 0,35 en 2002 à 0,5 en 2010. Ces inégalités sont confirmées en comparant les dépenses et niveaux de consommation des ménages, En effet, les dépenses du quartile le plus riche sont neuf fois plus élevées que celles du quartile le plus pauvre, et la consommation moyenne des 10 % les plus riches est onze fois plus élevée que celle des 40% les plus pauvres⁵.

¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL.FE.IN?locations=GW>

² World Bank. 2017. Country Partnership Framework for Republic of Guinea-Bissau 2018-2021.

³ FAO. 2015. <http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/278944/>

⁴ Arvanitis, Y., Monge-Roffarello, L et le, I. 2017. Guinée Bissau 2017. Perspectives Economiques en Afrique. BAfD, OCDE, PNUD.

⁵ World Bank. 2017

(iii) Economie

5. Figurant parmi les pays les moins avancés, la Guinée Bissau affichait en 2017 un PIB par habitant de 723.3\$⁶. La croissance économique a légèrement fléchi, avec un taux d'environ 5,3% en 2018 contre 5,9% en 2017. Il est projeté à 5,1% en 2019 et 5,0% en 2020. En 2017, la croissance a été principalement portée par l'agriculture (6,3%) et l'industrie de la pêche (8,3%). Dans le secteur tertiaire, le commerce est en hausse de 8,9%. L'économie dépend fortement de l'agriculture, notamment le riz et le noix de cajou, qui comptent pour 45,3% du PIB, près de 85% de l'emploi et plus de 90% des exportations⁷. Cependant, les perspectives économiques restent incertaines à cause de l'instabilité politique et institutionnelle, et les fortes variations de prix des noix de cajou qui est la principale source de revenus de plus des deux tiers des ménages.

6. Malgré le rôle du cajou dans la croissance du pays, avec une production qui représentait 87,7% des exportations totales en 2013, la partie transformée localement n'atteignait pas les 5% de cette production. Pour pallier à la faible transformation locale de cajou, la Guinée Bissau ambitionne de quadrupler la richesse générée par cette filière d'ici 2025, en transformant localement au moins 30% de la production, en valorisant mieux la production à travers la qualité, le rendement et les prix, et en s'intégrant aux circuits commerciaux des marchés les plus rémunérateurs⁸. A travers son plan de développement national intitulé « Guinée Bissau 2025 : Plan Stratégique et Opérationnel 2015-2020 » (plan Terra Ranka), la Guinée Bissau s'est fixée comme objectif d'avoir une économie diversifiée en 2025, en s'appuyant sur quatre moteurs de croissance : l'agriculture et l'agro-industrie (avec les filières cajou et riz), la pêche, le tourisme et les mines

7. Selon le rapport 2016 du PNUD sur le développement humain, la Guinée Bissau occupait la 179ème place sur les 189 pays, avec un Indice de Développement Humain (IDH) égal à 0.420, le classant ainsi parmi les pays les plus pauvres au monde. Entre 2000 et 2010, le pays a enregistré un taux de croissance annuelle moyenne de l'IDH de 0,9% alors que la moyenne pour l'Afrique subsaharienne a été de 2,1% et celle des pays à très faible IDH était de 1,68%⁹.

(iv) Sécurité alimentaire et nutritionnelle

8. La Guinée Bissau se classe à la 93ème place sur 119 selon l'indice de la faim dans le monde de 2018 (2018 Global Hunger Index), avec un score de 29,1. Cet indice a évolué durant ces deux dernières décennies puisqu'il était de 42,4 en 2000. L'analyse de la sécurité alimentaire selon l'approche CARI montre que 30,6% des ménages étaient en insécurité alimentaire en 2016, dont 4,3% affectés par l'insécurité alimentaire sévère et 26,3% par l'insécurité alimentaire modérée¹⁰. Selon les résultats d'une enquête approfondie de 2011 sur la sécurité alimentaire en milieu rural, globalement 20% des ménages ruraux sont touchés par l'insécurité alimentaire, dont 12% concernés par l'insécurité alimentaire modérée et 8% par l'insécurité alimentaire sévère¹¹. L'insécurité alimentaire affecte davantage les ménages dirigés par une femme (23,6% contre 18,7% pour les ménages dirigés par les hommes), et plus le niveau d'instruction du chef de ménage est faible, plus l'insécurité alimentaire est élevée (PAM, 2017). Sur le plan régional, Quinara (27%), Oio (22,5%) et Cacheu (22,2%) affichent les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés qui dépassent même la moyenne globale de 20% (**Error! Reference source not found.**)¹².

⁶ World Bank. 2017

⁷ <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/quinea-bissau/quinea-bissau-economic-outlook/>

⁸ République de Guinée Bissau. 2015. Guinée Bissau 2025- Plan Stratégique et Opérationnel 2015-2020 « Terra Ranka » : Document 1- Résumé Exécutif. Mars 2015.

⁹ Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) 2013-2017 République de Guinée Bissau

¹⁰ Programme Alimentaire Mondiale- PAM. 2016. Guinée Bissau : Enquête de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition. PAM, FAO, UE-AINDA, République de Guinée Bissau, Novembre 2016.

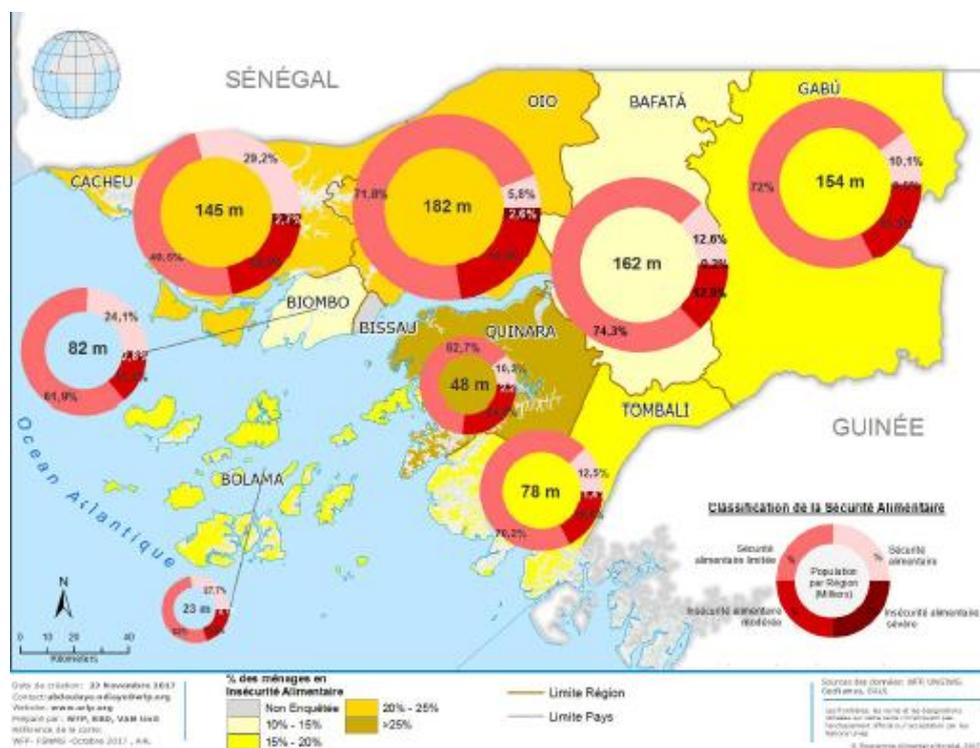
<http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp289937.pdf>

¹¹ Programme Alimentaire Mondiale- PAM. 2011. Résumé Exécutif : Résultats de l'Enquête approfondie sur la sécurité alimentaire en milieu rural- Mars 2011. PAM, République de Guinée Bissau. https://www.wfp.org/sites/default/files/Guinee-Bissau-Food%20Security%20assessment%20Executive%20Brief_Final_0.pdf

¹² Programme Alimentaire Mondiale- PAM. 2017. Guinée Bissau : Enquête de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition- Décembre 2017 PAM, FAO, UE-AINDA, République de Guinée Bissau, https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000062460/download/?_qa=2.224524830.563190523.1550590882-1078840971.1550590882

9. Selon les résultats du MICS de 2014, les taux de prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans étaient les suivants: 6% pour la malnutrition aiguë globale et 27,6% pour la malnutrition chronique. Les niveaux les plus inquiétants de malnutrition aiguë sont enregistrés dans les régions de Gabu (7,6%), Bafatá (7,2%) et Oio (6,7%). Ces disparités régionales constatées sur la malnutrition et l'insécurité alimentaire reflètent les différences observées sur la pauvreté. En Guinée Bissau, la malnutrition affecte la croissance de plus d'un tiers des enfants de moins de 5 ans et l'anémie grave est fréquente chez les femmes enceintes.

Figure 1: Situation de la sécurité alimentaire par région



Source: PAM. 2017

(v)-Genre, Jeunes et Foncier

10. Malgré les efforts à élaborer des politiques et lois pour promouvoir l'égalité de genre, le profil genre 2014 de la Guinée Bissau montre une situation préoccupante en matière de genre. Les femmes représentent plus de la moitié de la population (52%), mais 64,12% sont illettrées contre 47,97% pour les hommes. Les femmes actives sont plus présentes dans le secteur primaire (77,1%), suivi du secteur tertiaire (23% dont 12% dans le commerce et les services). Près de 50% des femmes entre 15 à 49 ans ont été excisées, la prévalence de cette pratique se situant aux environs de 40% pour les filles de 0 à 14 ans¹³.

11. D'après le profil genre, les discriminations faites aux femmes se traduisent dans la vie sociale, économique et politique, en matière d'accès aux soins reproductifs et maternels en particulier, de violences conjugales, mutilations génitales et mariages forcés, et d'accès aux financements. Les femmes font face à des contraintes plus sévères que les hommes pour accéder aux ressources productives. Ces disparités, exacerbées par le contexte de changement climatique, sont relatives à l'accès aux ressources productives, à la capacité financière pour investir, à la participation aux marchés et aux chaînes de valeur, et une forte présence dans les secteurs peu productifs et faiblement rémunérateurs. Bien que les femmes prédominent dans l'agriculture bissau-guinéenne, leurs activités ne leur assurent pas une grande autonomie financière (PNIA II, 2017).

¹³ Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) 2013-2017 République de Guinée Bissau

12. Plus de la moitié de la population bissau-guinéenne (63,5 %) a moins de 25 ans. La population jeune est caractérisée par un taux de chômage élevé, estimé à 30% en 2010¹⁴. Les jeunes situés dans la tranche d'âge 15-35 sont les plus affectés par la pauvreté (80% des pauvres¹⁵) et le chômage (89%¹⁶). En considérant les jeunes de la tranche d'âge 15-24 ans, leur taux d'occupation était de 10,6% en 2009, avec un taux de 4,6% pour les femmes¹⁷. Le taux de dépendance est élevé, même s'il a progressivement reculé, passant de 106,9 % en 1991 à 84,4 % en 2009 et 83,9 % en 2016.

13. Au niveau du foncier, la loi 4/75 avait été adoptée après l'indépendance sur la nationalisation des terres. Elle considérait le « sol » sur tout le territoire national (urbain, rural ou urbanisée) comme propriété de l'Etat, et donc, non susceptible d'être reconnu comme propriété particulière. En 1998, une nouvelle loi foncière a été adoptée et qui avait pour objectifs de : (i) garantir l'accès à la terre pour les communautés rurales ; (ii) incorporer le régime coutumier de la terre dans le droit, ainsi que les institutions qui le représentent ; et (iii) encourager l'investissement dans la terre via la création d'une valeur marchande de la terre.

14. Il existe un droit d'accès privé à la terre sous forme de concession, sauf pour les terres exploitées ou utilisées par les communautés locales, ainsi que les terres destinées à des fins d'utilité publique ou situées dans des zones de protection comme les aires protégées. Selon la PNIEG¹⁸, même si la nouvelle loi foncière garantit le droit de l'utilisation des terres sans aucune discrimination, ce sont les hommes qui détiennent et gèrent les terres comme propriétaires fonciers, notables ou chefs de famille ; la femme n'ayant aucun droit d'héritage sur la propriété familiale en cas de décès du mari ou du père. Même si la constitution de la Guinée Bissau reconnaît à tous les citoyens, hommes et femmes, les mêmes droits et devoirs, le droit coutumier qui est le plus appliqué en milieu rural n'accorde pas aux femmes le droit d'héritage des biens les plus importants telle que la terre¹⁹. Comme souligné par Henriques et al.(2015), vu que la loi de la terre et l'ensemble du dispositif juridique en vigueur dans le pays incorporent le droit coutumier, dans la pratique, les femmes rurales sont pénalisées par la force du droit coutumier qui ne leur accorde pas le droit de posséder, ni d'hériter la terre.

(vi) Groupes marginalisés

15. La pauvreté, particulièrement élevée dans certaines régions, augmente la marginalisation des groupes les plus vulnérables, notamment les personnes handicapées, celles vivant avec le VIH/Sida, les enfants, les femmes et les personnes en âge de travailler mais sans emploi. La prévalence du VIH est de 3,7% pour la population âgée de 15-49 ans; ce qui reste élevée comparé à la Guinée (1,7%) ou au Sénégal (0,5%). Les femmes âgées entre 15 et 24 ans sont trois fois plus touchées (4,2%) que les hommes de la même tranche d'âge (1,4%)²⁰. La prévalence chez les femmes enceintes a diminué de 6,4% en 2010 à 5% en 2014. Sur le plan régional, la prévalence est supérieure ou égale à 5% dans cinq régions: Bafatá : 7,9% ; Bissau : 5,9% ; Tombali : 5,3% ; Oio : 5,3% et Quinará : 5%

16. Les personnes handicapées représentent 13,5% de la population nationale. Ils résident majoritairement en milieu rural (59,4%) comparé au milieu urbain (40,6%). Les enfants enregistrés à l'état civil ont diminué, avec un taux d'enregistrement des naissances qui est passé de 39% en 2006 à 24% en 2010. Selon les statistiques de l'UNICEF, la Guinée Bissau fait partie des dix pays au monde affichant les niveaux d'enregistrement les plus faibles. Le taux d'enregistrement diffère selon le milieu de résidence (21% en milieu rural, 30% en milieu urbain), le quintile de richesse du ménage (17% pour le quintile le plus pauvre contre 35% pour le quintile le plus riche) et le niveau d'éducation de la mère. Les enfants non enregistrés ont peu de chance de poursuivre le cursus scolaire et sont plus enclins à travailler. Près de 39% des enfants de 5-17 ans exercent une activité économique, surtout

¹⁴ BAD, OCDE, PNUD, 2012 – Perspectives économiques 2012-

¹⁵ ILO. 2011. Programme Pays pour un travail décent en Guinée Bissau 2012-2015.

¹⁶ <http://www.fao.org/africa/news/detail-news/fr/c/278945/>

¹⁷ <http://umoatitres.org/wp-content/uploads/2018/10/GUINEE-BISSAU-Note-dinformation-du-MTP.pdf>

¹⁸ Politique nationale pour l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes, 2014

¹⁹ Henriques, A., Sá, I. & Fernandes, S. 2015. Direitos Economicos das Mulheres Na Guiné-Bissau. Desafios Ora di Diritu.

https://issuu.com/acep_onqd/docs/ora_di_diritu_vdiqital

²⁰ ONUSIDA. 2015. Rapport d'Activités National Guinée-Bissau. Avril 2015

dans le secteur agricole qui emploie 85% des enfants²¹. Les enfants travailleurs sont presque trois fois plus présents en milieu rural (58%) qu'en milieu urbain (21%). Les régions les plus concernées sont Cacheu, Tombali, Quinara, Bafata, Oio et Gabu.

B. Cadre législatif , politique et stratégie de développement du pays

17. Le document stratégique de base est le DENARP II, (2011-2015 prorogé jusqu'en 2018) dresse l'objectif global de « Réduire la pauvreté par le renforcement de l'Etat, l'accélération de la croissance et la réalisation des OMD ». Les axes stratégiques du DENARP II : (i) Renforcer l'Etat de droit et les institutions républicaines ; (ii) Assurer un environnement macro-économique stable et incitatif ; (iii) Promouvoir le développement économique durable ; et (iv) Relever le niveau de développement du capital humain. La logique d'urgence a conduit le gouvernement à définir des priorités de court terme et de moyen terme dans la mise en œuvre du DENARP II. Les priorités immédiates du gouvernement dans son programme 2014-2018 sont sur le court terme, en plus de la gestion des affaires courantes, la conduite d'une bonne saison agricole et sur le long terme la bonne gestion des finances publiques.

18. Le gouvernement de Guinée Bissau a développé une vision à long terme (Terra Ranka 2016-2025) pour le développement du pays et qui a reçu une promesse d'un milliard d'euros pour la mise en œuvre par les bailleurs en mars 2015 à Bruxelles. La nouvelle vision 2025 est d'infléchir durablement la trajectoire de développement afin de transformer la Guinée-Bissau en un pays stable, attractif, uni, bien gouverné, des institutions fortes et un cadre réglementaire favorable avec un niveau de vie intermédiaire qui offre des opportunités à la jeunesse et aux investisseurs nationaux et étrangers. Il ressort de cette vision que les piliers de la vision à l'horizon 2025 du pays sont (i) d'instaurer la bonne gouvernance, (ii) d'assurer un développement durable et inclusif, (iii) et de diversifier l'économie à travers quatre moteurs de croissance que sont l'agriculture et l'agro-industrie, la pêche, le tourisme et les mines. Terra Ranka reprend les axes majeurs de la DENARP II et identifie cinq fondements qui constituent les cinq axes stratégiques (i) la paix et la gouvernance, (ii) la biodiversité et le capital naturel, (iii) les infrastructures et le développement urbain, (iv) le développement humain (v) et le cadre des affaires. Le Plan Guinée-Bissau 2025 « Terra Ranka » se présente comme un plan ambitieux de transformation en une décennie de la Guinée-Bissau. Il se décline durant la période 2015-2020 en six axes, vingt-trois (23) domaines d'actions, cinquante-trois (53) programmes et 115 projets, pour un coût d'environ 1 305 milliards de FCFA. Suite à la table ronde de mars 2015 qui a obtenu l'engagement des bailleurs à soutenir le plan du Gouvernement, le principal défi reste celui de son exécution

19. Pour ce qui est du secteur agricole , le pays possède des terres cultivables fertiles. Le climat est adéquat pour la culture de grande variété de cultures, mais pour des raisons historiques et la concentration économique, la production de noix de cajou domine toujours le secteur agricole. Le document de stratégie du gouvernement fait le constat que « L'instabilité politique et institutionnelle depuis plusieurs années n'a pas permis l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie à moyen terme pour le secteur agricole et des programmes cohérents et efficaces. L'insuffisance d'un système de financement, des textes réglementaires inadéquats pour les activités du secteur primaire, surtout pour le secteur agricole, et l'état de délabrement des infrastructures économiques surtout portuaires ont réduit la compétitivité du secteur et plus particulièrement l'anacarde et maintient une bonne partie de la population dans la pauvreté.

²¹ République de la Guinée Bissau. 2014. Enquête nationale sur le travail des enfants en Guinée-Bissau: rapport final. Institut National de la Statistique, Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. UNICEF, IPEC.

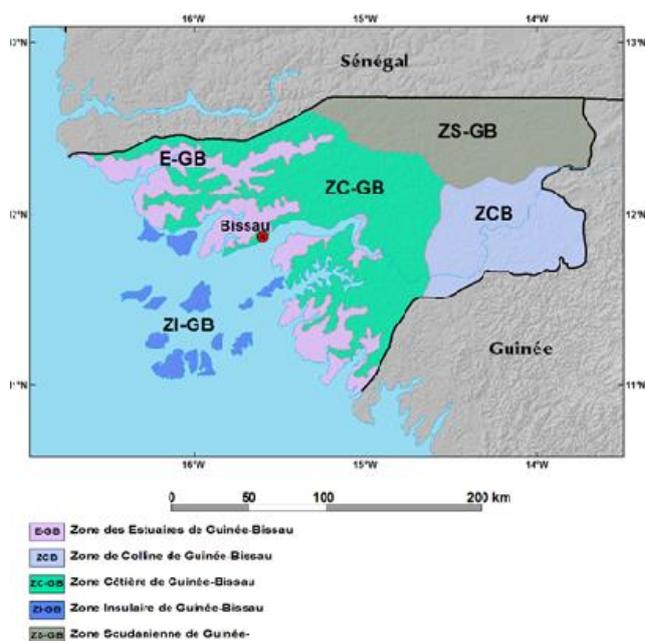
II. Environnement et Climat

A. Défis environnementaux et impacts sur l'agriculture et le développement rural

(i) Géographie, relief et zones agro écologiques.

20. La Guinée Bissau est un pays côtier d'Afrique de l'Ouest d'une superficie de 36.125 km², limité au Nord par le Sénégal, au Sud et à l'Est par la Guinée et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Le pays s'étend sur 200 km du nord au sud (10°55' – 12°41'N) et sur 335 km d'est en ouest (13°37' – 16°43' W). Le relief est très peu marqué et l'essentiel du pays est sous les 100 m d'altitude. Les points culminants de la Guinée Bissau à la frontière sud-est sont proches de 300 m d'altitude. Une large part du pays est composée d'une plaine alluviale traversée par de nombreux fleuves et rivières. La côte est extrêmement découpée et s'étend sur plus de 1000 km. Le pays est traversé par une série de cours d'eau d'orientation nord-est/sud-ouest (Cacheu, Mansoa, Geba, Grande de Buba, Tombali, Cumbija, Cacine, etc.). L'embouchure de ces rivières constitue un vaste delta avec de nombreuses îles auxquelles il faut ajouter les îles de l'archipel des Bijagos au large de l'estuaire du Geba. La Guinée Bissau est constituée d'une vaste plaine côtière avec un relief très peu accidenté et se trouve dans une zone de transition entre le sahel au nord et les forêts tropicales humides au sud.

21. La Guinée Bissau est un pays dont la plupart des terrains relativement plats se situent entre 20 m et 30 m au-dessus du niveau de la mer ; les plateaux de basse altitude à l'Est pouvant atteindre les 150 m. Le pays est composé de cinq écorégions dont la première ou Zone Insulaire de Guinée Bissau (ZI-GB) correspond à l'archipel des Bijagós et les autres îles. Sur la partie continentale se trouvent deux écorégions : la Zone des Estuaires de Guinée Bissau (E-GB) composée de forêts de mangroves, d'estrans et de savanes herbacées, et la Zone Côtière de Guinée Bissau (ZC-GB) avec une basse plaine vallonnée et de larges vallées consacrées en grande partie à l'agriculture. Au Sud-Est se trouve la zone des collines de Boé (ZCB) correspondant à un haut plateau disséqué coiffé de vastes sols de latérite et de formations de plateaux latéritiques herbacées. Et au Nord-Est, se trouve la zone soudanienne de Guinée Bissau (ZS-GB) qui est une zone de transition de savanes boisées entre le haut Fouta Djallon en Guinée et les basses terres côtières.



(ii) Agriculture, Pêche et Foresterie

22. L'agriculture occupe 80% de l'emploi et génère 90% des recettes d'exportations, surtout avec la noix de cajou première culture d'exportations et principale source de revenus des ménages. Les femmes représentent 49% de la population active rurale, et contribuent pour plus de 55% au travail agricole. Avec un potentiel agro-pastoral significatif, la Guinée Bissau dispose de différents systèmes

de production. Au Nord se pratique la culture du riz de mangrove d'eau salée dans les zones côtières et la culture de riz pluvial dans les plateaux, associées à une élevage essentiellement de porcins. A l'Est, le système de production repose sur les cultures pluviales (maïs, sorgho, arachide au niveau des terres de plateaux et riz dans les bas-fonds) et l'élevage extensif de bovins et petits ruminants. Au Sud, prédominent la riziculture de « bolanha » d'eau salée dans les zones côtières et le plateau intérieur, la culture du riz pluvial « pam-pam » avec système de coupe et feux de brousse, la riziculture de bas-fonds et l'arboriculture fruitière. En termes de rendement, la riziculture de mangrove offre des productions à l'hectare plus élevées (1200 à 1700 kg/ha), comparée à la riziculture dans les bas-fonds (600 à 1000 kg/ha) et la riziculture pluviale (400 à 600 kg/ha)²². L'élevage de bovins et porcins est également pratiqué dans le Sud, en plus de l'agriculture. La culture de l'anacarde se pratique dans presque tous les systèmes de production, ce qui en fait la principale culture de rente au niveau national.

23. La Guinée Bissau est considérée comme l'un des pays de la côte occidentale africaine avec un fort potentiel en ressources halieutiques. Selon le plan stratégique et opérationnel « Terra Ranka », qui considère la pêche et l'aquaculture comme deuxième moteur de la croissance en 2025, le pays ambitionne de produire 250.000 tonnes de produits de la mer, de tripler le chiffre d'affaires du secteur et de créer 100.000 emplois. D'après les estimations de la Banque Mondiale, si la pêche commerciale est bien gérée au niveau national, elle fournirait du poisson pour une valeur brute de 191 millions USD par an et apporterait près de 30 millions USD par exercice aux caisses de l'Etat²³. En 2013, la contribution de ce secteur dans le revenu national était estimée à 6% du PIB, représentant ainsi 43% des recettes non fiscales²⁴.

24. La Guinée Bissau dispose d'importantes ressources forestières, avec un couvert forestier qui occupe 57% du territoire terrestre²⁵. Ce couvert forestier est composé de 65.775 ha de forêt dense, 706.998 ha de forêt ouverte, 1.503.534 ha de savane arboré et 290.482 ha de mangrove²⁶ qui offrent du bois et divers produits forestiers non ligneux. Le potentiel ligneux est estimé à 100 millions de m³ en 1986 et il serait de l'ordre de 70 à 80 millions de m³ en 2013²⁷. Selon les estimations de la Banque Mondiale, les ressources en bois pourraient représenter jusqu'à 304 USD par habitant, et combiné aux autres ressources forestières cette valeur pourrait même doubler²⁸. Cependant, à cause des pressions sur les ressources en bois et des autres pressions anthropiques sur le couvert forestier, la Guinée Bissau fait face à une baisse de ses ressources forestières. La destruction accélérée des forêts est de l'ordre de 30.000 à 60.000 ha par an, entraînant ainsi des effets négatifs sur la capacité de séquestration estimée à 11.288.401 CO₂ atmosphérique²⁹ ainsi que des phénomènes d'érosion et de dégradation des sols.

25. La Guinée Bissau est également connue pour sa richesse en termes de biodiversité qui constitue, avec le capital naturel, l'un des six axes du plan de développement du gouvernement à l'horizon 2025. Pour gérer durablement cette biodiversité, la Guinée Bissau a progressivement créé depuis la fin des années 90 un Système National d'Aires Protégées (SNAP) qui représente désormais 26% du territoire national et permet de préserver et gérer durablement un large éventail de ses habitats naturels. Malgré les efforts du gouvernement et de ses partenaires nationaux et internationaux pour protéger la biodiversité et l'environnement, les conditions environnementales des zones de production agricoles (bas-fonds et terres de plateaux) sont négativement affectés par des activités préjudiciables comme l'agriculture itinérante, l'expansion anarchique des plantations d'anacardiens, la dégradation et la disparition progressive des habitats forestiers qui réduisent les

²² Union Européenne. 2007. Elaboration du Profil Environnemental de Pays- Guinée Bissau. Union Européenne, MWH, Rapport Final, Janvier 2007

²³ Banque Africaine de Développement-BAD. 2015. Guinée Bissau-Documents de Stratégie Pays 2015-2019. ORWA/SNFO, Janvier 2015.

²⁴ Arvanitis et al. 2017.

²⁵ République de Guinée Bissau. 2015.

²⁶ <https://www.cbd.int/doc/world/gw/gw-nr-04-fr.pdf>

²⁷ https://www.se4all-africa.org/fileadmin/uploads/se4all/Documents/Country_RAGAs/Guinea_Bissau_RAGA_FR_Released.pdf

²⁸ World Bank. 2015. Guinea-Bissau Country Economic Memorandum: Terra Ranka! A fresh start. Report No. 58296-GW. January 2015

²⁹ Ministry of Natural Resources and Environment. 2006. National Programme of Action of Adaptation to Climate Changes. Republic of Guinea-Bissau, December 2006

capacités d'infiltration des sols affectant la régénération et l'abondance des ressources hydriques tout en provoquant des phénomènes d'érosion et de sédimentation compromettant la gestion durable de la fertilité des sols agricoles.

(iii) Sols, végétation et hydrographie

26. Les sols à vocation agricole sont estimés à 1.410.000 hectares, correspondant à 30% de la superficie totale, dont 200.000 hectares représentant des terres de bas-fonds, 106.000 hectares des terres de mangroves et 1.104.000 hectares de terres de plateau³⁰. Bien que les potentialités en terres agricoles soient importantes, elles restent sous-exploitées avec seulement 18% de la superficie totale cultivable mise en valeur. Seuls 14,5% des terres de bas-fonds, soit 29.000 hectares, et 47,2%, soit 50.000 hectares, des terres de mangroves sont exploités.

27. Le pays a un potentiel important en ressources hydriques, avec 130km³ par an en eaux de surface et 45 km³ par an en eaux souterraines, auxquelles s'ajoutent les eaux pluviales. Les eaux souterraines sont préférées pour l'approvisionnement en eau potable des populations, et sont utilisées dans une moindre mesure pour l'abreuvement du bétail et l'irrigation. Les eaux souterraines situées sur la partie côtière sont soumises à l'intrusion marine, alors que celles se trouvant à l'intérieur du pays ont des teneurs en fer élevées.

28. La Guinée Bissau possède deux grands fleuves transfrontaliers, le fleuve Geba et le fleuve Corubal qu'elle partage respectivement avec le Sénégal et la Guinée Conakry, des fleuves nationaux, des cours d'eau et des plans d'eaux douces ou saumâtres. Le fleuve Corubal³¹ est la ressource en eau de surface la plus importante du pays, avec un volume annuel moyen de 13 milliards de m³ ; alors que le fleuve Geba qui a un bassin versant de 7350 km² et un volume annuel moyen de 800 millions de m³ offre des opportunités pour l'irrigation avec la proximité des bonnes terres au niveau de sa vallée³². La partie côtière du pays profite des rias et estuaires comme Cacheu, Mansoa au Nord, et Cacine, Tombali, Rio Grande de Buba et Cumbijã au Sud. L'Archipel des Bijagós, délimité au Nord par le chenal du Geba et au Sud par les îles Joao-Vieira, se trouve à l'embouchure de l'estuaire du Geba et à la confluence entre les fleuves Geba et Corubal.

B. Défis climatiques et impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale

(i) Climat, températures et précipitations

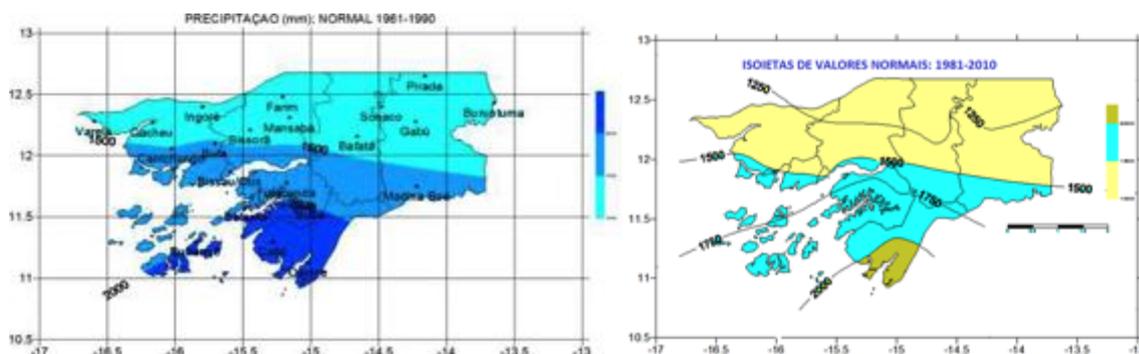
29. Le climat de la Guinée Bissau est de type tropical humide caractérisé par l'alternance d'une saison pluvieuse, avec l'influence de la mousson, et d'une saison sèche, régie par l'harmattan. Au nord-est du pays, le climat est de type soudanais avec de fortes chaleurs et peu d'humidité alors qu'au sud du pays le climat est de type sub-guinéen avec de fortes précipitations et des températures moins élevées.

30. D'après le profil climat de la Guinée Bissau, il existe trois zones de précipitations : la zone Sud (Tombali, Quinara et Bolama-Bijagós) avec une moyenne annuelle supérieure à 2000mm, la zone Nord-Ouest (Bissau, Biombo, Cacheu et Oio) caractérisée par une moyenne annuelle comprise entre 1400 et 1800 mm, et la zone Est (Bafatá et Gabú) où la précipitation moyenne par an varie entre 1300 mm et 1500 mm. Les précipitations les plus élevées sont enregistrées au mois d'Aout, avec une moyenne mensuelle de plus de 300 mm. Les fortes pluies du mois d'Aout, mais également de Juillet, sont accompagnées de vents violents. Au niveau national, la comparaison des fluctuations entre les périodes 1961-1990 et 1971-2000 montre une tendance à la baisse et une concentration de la saison pluvieuse sur cinq mois, de Juin à Octobre, alors qu'elle durait autrefois sept mois, de Mai à Novembre.

³⁰ République de Guinée Bissau. 2011. Second National Communication on Climate Changes in Guinea-Bissau. Secretary of State for Environment and Sustainable Development, GEF, UNDP, February 2011.

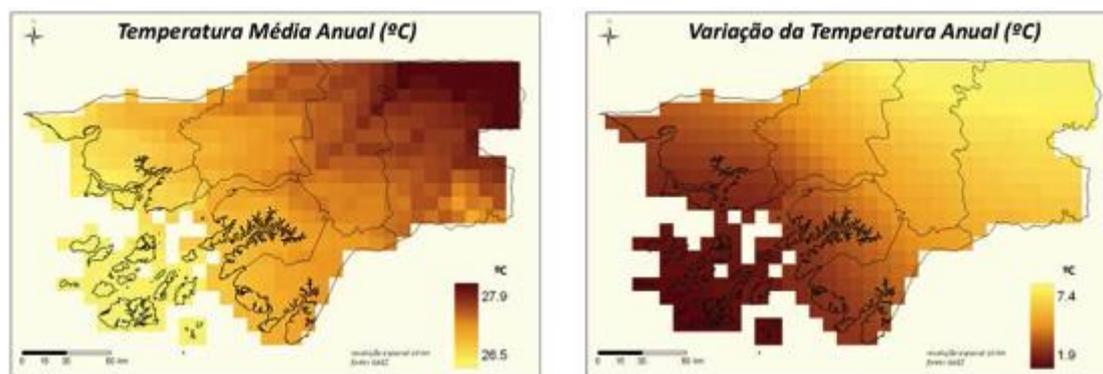
³¹ Corubal a un régime de fleuve tropical avec un débit moyen de 1160 m³/s en période de crues (Vasconcelos et al., 1997)

³² République de Guinée Bissau. 2011.



Cartes représentant les précipitations annuelles moyennes entre 1961 et 1990 (à droite) et entre 1981 et 2010 (à gauche) (Source : Institut National de Météorologie)

31. Quant aux températures, elles varient entre 22°C et 38°C en Avril-Mai, avec une moyenne mensuelle de 30°C, entre 22°C et 30°C en Aout-Septembre, avec une moyenne de 26°C par mois, et entre 16°C et 32°C en Décembre, avec une moyenne de 24°C. Des différences régionales sont notées pour l'humidité relative, comprise entre 75% et 90% dans le littoral du centre et du sud, et entre 55% et 75% pour le reste du territoire excepté la région de Bafata³³.



Cartes représentant les températures annuelles moyennes et la variabilité interannuelle des températures (Source : Lettre agro-climatique et vulnérabilité de la région de Gabu – Projet NAPA (SEAT/UNDP, 2013)

(ii) Projections climatiques

32. Les projections climatiques à l'horizon 2100, selon les communications nationales de la Guinée Bissau sur les Changements Climatiques, montrent une diminution de la pluviométrie de 11,7% et une augmentation des températures de 2%. L'élévation du niveau de la mer serait entre 0,4 m (scénario de faible émission, RCP2.6) et 0,7m (scénario de forte émission, RCP8.5) en 2100. D'ici à l'horizon 2020, il est attendu que la température moyenne annuelle augmente de 0,96°C à 0,98°C, par rapport à la période 1961-1990. Pour l'horizon 2050, tous les modèles prévoient une augmentation de la température moyenne de l'ordre de 1,95°C à 1,77°C, comparée à la moyenne de 1961-1990. Les précipitations présentent plus d'incertitudes en termes de projections selon les modèles utilisés ; la plupart des modèles prédisent une augmentation des précipitations alors que d'autres prévoient une diminution. Ainsi, en tant que petit pays côtier situé dans une zone de transition climatique entre les climats tropicaux humides et le sahel, la Guinée Bissau est considéré comme l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique au niveau mondial.

33. D'après la troisième communication nationale de la Guinée Bissau sur les Changements Climatiques (2018), les principaux impacts du changement climatique sur le secteur agricole sont une variabilité accrue des précipitations en termes de volume (confirmant la tendance à la baisse depuis

³³ Union Européenne. 2007

1970), d'intensité et de répartition temporelle (caractérisée par un raccourcissement progressif de la durée de la saison des pluies) et une augmentation des températures moyennes. Les rendements et la productivité des systèmes de production agricole essentiellement pluviales sont particulièrement vulnérables à cette variabilité accrue des précipitations. Les régions du nord et de l'est de la Guinée Bissau (correspondant à la zone d'intervention du projet) sont caractérisées par un climat plus sec (avec des précipitations moyennes par an variant entre 1300 et 1500 mm) et risquent de fait d'être davantage affectées par la réduction des pluies et la recrudescence des épisodes de sécheresses. Ces impacts du changement climatique risquent de provoquer:

- la perte de sols propices à l'agriculture à cause de l'aggravation des phénomènes de salinisation et d'acidification (dus aux déficits de pluviométrie) et de l'invasion par l'eau salée (due à l'élévation du niveau de la mer);
- la diminution de 20 à 30% des rendements agricoles affectant spécifiquement les produits maraichers, les céréales, l'arachide et l'anacarde à cause des sécheresses, des températures élevées, de la mauvaise distribution des pluies et des inondations des bas-fonds sur de longues périodes. On estime que un tiers de la population rurale est directement menacée par ces phénomènes;
- l'aggravation du déficit céréalier au niveau national qui rendra la population encore plus dépendante des importations de riz;
- la détérioration des conditions de vie des populations rurales.

C. Contributions Nationales Déterminées

34. La Guinée Bissau à l'instar des autres pays de la sous-région a signé l'Accord de Paris et soumis d'ambitueuses contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN), et la plupart entre eux ont ratifié leurs ambitueuses contributions déterminées au niveau national (CDN). Les CPDN inclus deux objectifs : un objectif inconditionnel que les pays africains doivent atteindre avec leurs propres ressources (15%), et un objectif conditionnel subordonné à la réception des financements internationaux et à l'appui de la communauté internationale (environ 85%).

35. La Guinée Bissau entend réduire les émissions de gaz à effet de serre par une mise en œuvre des politiques et plans d'action dans le secteur des forêts et les ressources énergétiques. Le document pays sur les CDNs inclut uniquement les secteurs liés à l'adaptation. Les secteurs identifiés pour l'adaptation sont l'agriculture, les zones côtières, la gestion des désastres naturels, l'éducation, l'énergie, l'environnement, la santé, les forêts, le développement social, le tourisme, le transport, l'urbanisation et l'eau.

36. La Guinée Bissau entend réduire les émissions de gaz à effet de serre par une mise en œuvre des politiques et plans d'action dans le secteur des forêts et les ressources énergétiques. Le document pays sur les CDNs inclut uniquement les secteurs liés à l'adaptation. Les secteurs identifiés pour l'adaptation sont l'agriculture, les zones côtières, la gestion des désastres naturels, l'éducation, l'énergie, l'environnement, la santé, les forêts, le développement social, le tourisme, le transport, l'urbanisation et l'eau.

37. Cependant aucune cible en terme de réduction des émissions de Gaz à effet de serre n'a été définie dans les contributions nationales déterminées et les questions d'atténuation sont uniquement sur des actions spécifiques. Le budget pour la mise en œuvre est estimé à 200 million de USD avant 2020, et 500 million de USD entre 2020 et 2030. Au niveau national le budget alloué au secteur de l'environnement est encore très insignifiant pour adresser les problèmes environnementaux à cause des problèmes budgétaires que rencontre le pays.

D. Cadre législatif et réglementaire dans le secteur de l'environnement et du climat

38. Les réponses du pays aux défis environnementaux et climatiques s'alignent parfaitement sur les engagements de la Guinée Bissau pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable et l'accord de Paris sur le Climat. Pour mettre en œuvre cet agenda au niveau national, le pays s'appuie sur la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (DENARP) et du Plan Stratégique et Opérationnel 2015-2020 (Plan Terra Ranka) qui placent les défis climatiques et

environnementaux au cœur de leur intervention. Le DENARP-II (2011-2015) repose sur des principes directeurs comme le développement durable plus résilient aux changements climatiques. Le Plan Stratégique et Opérationnel 2015-2020 (Plan Terra Ranka) propose une démarche globale et intégrée de protection de l'environnement et de la biodiversité reposant sur quatre actions majeures, dont la mise en place d'un Plan Climat augmentant la résilience du territoire national au changement climatique et la protection de la zone côtière.

39. Au niveau sectoriel, le pays s'appuie sur un certain nombre de plans et stratégies environnementales et climatiques, tels que le Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGA), le Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA), la Stratégie Nationale et le Plan d'Actions sur la Diversité Biologique (SNPA-DB) et la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN). Le PNGA définit comme priorité le renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion de l'environnement, les ressources hydriques, l'alimentation en eau, la lutte contre la dégradation des terres, la gestion de l'information, l'éducation et la sensibilisation environnementale. La SNPA-DB compte parmi ses objectifs la protection des écosystèmes, la reforestation, l'optimisation des ressources en eau, la lutte contre l'érosion des sols et l'érosion côtière. Le projet contribuera aux objectifs de la CPDN relatifs à l'introduction de variétés de semences à cycle court et plus résistantes, mais également au captage et au stockage de l'eau de pluie pour une meilleure gestion de l'eau en saison sèche. Le projet est également aligné au PANA qui vise à mettre en place des mesures d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques pour les secteurs les plus vulnérables comme l'agriculture, les ressources en eau et la zone côtière.

40. D'autres stratégies sectorielles dont les plans et stratégies sectoriels et nationaux qui intègrent l'adaptation aux changements climatiques et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles comme le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA), le Plan Directeur Forestier National, le Plan d'Action de la Réserve de Biosphère de l'Archipel Bolama-Bijagos, la stratégie environnementale pour la gestion de la zone côtière, le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement, et le plan directeur de la pêche artisanale. D'autres plans et instruments de politiques s'y ajoutent dont:

- Le Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA). Adopté en 2006, ce document vise à mettre en place des mesures d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques
- Le Plan Stratégique et Opérationnel 2015-2020 (*Terra Ranka*) de la République de Guinée Bissau. Ce plan de développement considère le capital naturel et la biodiversité comme un des axes principaux du développement durable
- Les conventions et traités internationaux, dont la Convention RAMSAR, la Convention CITES, la Convention sur la Diversité Biologique, la Convention sur les Changements Climatiques, la Convention pour le combat contre la Désertification, etc.
- Le plan directeur forestier national, la lettre de politique de développement agricole (LPDA), la stratégie environnementale pour la gestion de la zone côtière, le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement, et le plan directeur de la pêche artisanale font partie des instruments de politique mis en place pour assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles et minimiser la dégradation de l'environnement. Dans le cadre de la LPDA, un des objectifs généraux en matière de politique agricole est d'assurer la gestion rationnelle et la préservation des ressources agro-sylvo-pastorales, tout en garantissant la sécurité alimentaire, diversifiant les exploitations agricoles et améliorant le cadre de vie des populations rurales.

III. Intégration thématique

A. Identification de l'impact, évaluation et enseignements tirés des programmes FIDA

41. Les interventions du FIDA en Guinée Bissau ont permis de développer des activités ayant des impacts directs ou indirects sur l'adaptation au changement climatique ainsi que l'environnement et la gestion des ressources naturelles. En effet le Projet en cours PADES « Projet d'Appui au Développement Economique du Sud » a permis de réhabiliter de nombreuses rizières de mangrove qui avaient été abandonnées à cause de l'invasion de l'eau salée ayant provoqué la rupture des digues de ceintures. L'élévation du niveau de la mer à cause du changement climatique constitue une menace importante pour le maintien de ces modes de production rizicole en zone côtière. A travers le PADES, le FIDA a ainsi expérimenté des approches de réhabilitation traditionnelle et moderne des rizières en terres de mangrove en axant ses interventions sur un renforcement des capacités de gestion de l'eau à l'intérieur des périmètres rizicoles.

42. Cette approche de renforcement des ouvrages de protection contre les marées de vives eaux et les conditions climatiques extrêmes en s'investissant aussi dans la promotion de modes de gestion et de valorisation optimisée de l'eau pour la riziculture constituent des expériences riches que le FIDA pourra valoriser dans ses futurs projets tout en les adaptant aux contextes différents des zones de bas-fonds et de la riziculture d'eau douce dans les régions du nord et de l'est où il envisage de concentrer ses interventions. Toutes interventions d'aménagement de zones de production rizicole et agricole nécessiteront de réaliser des études techniques et d'évaluer les impacts sociaux et environnementaux afin de pouvoir adapter le design des réalisations et d'identifier au préalable les mesures d'atténuation et de compensation nécessaires.

B. Recommandations visant à améliorer la capacité d'adaptation de l'agriculture face au changement climatique

43. Pour renforcer la résilience climatique de l'agriculture familiale dans les régions du nord et de l'est de la Guinée Bissau plus vulnérables à la recrudescence des sécheresses et la baisse des précipitations, les documents stratégiques du pays (PANA 2006 et 3^e communication sur le changement climatique 2018) recommandent d'améliorer les capacités de gestion durable de l'eau pour l'agriculture en investissant notamment dans des aménagements hydro-agricoles des bas-fonds, en construisant des micro-barrages, en soutenant la mécanisation à petite échelle de l'agriculture de bas-fonds et en développant des systèmes d'irrigation pour le maraichage et la production de riz.

44. Dans ce sens, il s'avère nécessaire d'intégrer de manière transversale l'approche d'adaptation au changement climatique en investissant dans la valorisation et la gestion durable des ressources hydriques au niveau des zones de bas-fond. La gestion durable et intégrée de l'eau devra être encouragée à l'échelle de territoires interdépendants et composés des zones de bas-fonds (propices à la riziculture et au maraichage) et des zones de plateaux situés dans les micro-bassins versants adjacents où des modes de gestion durable des ressources naturelles seront développés pour garantir la préservation et la régénération des sources et des cours d'eau et pour atténuer les phénomènes d'érosion.

45. De plus l'approche de diversification des productions agricoles constitue une stratégie importante à la fois pour améliorer les conditions de vie des populations rurales mais aussi pour les rendre moins dépendantes et vulnérables aux impacts du changement climatique pouvant affecter négativement certaines productions agricoles. En diversifiant leurs productions et leurs sources de revenus, les populations rurales deviendront plus résilientes aux impacts du changement climatique notamment grâce à la promotion des systèmes de production irriguée, de mécanismes de gestion plus efficace de l'eau capable de les affranchir des aléas et des variations des précipitations.

46. En conclusion, les futures investissements en Guinée Bissau ne devront pas avoir des impacts significatifs tant au plan social et environnemental ou contribuer aux émissions de gaz à effet de serre. Cependant, à cause des risques climatiques au niveau pays et le fait que l'agriculture soit dépendant de la pluviométrie; et conformément aux procédures de sauvegardes du FIDA, les projets sur la durée de la CSN seront en catégorie B pour les risques sociales et environnementales

et élevé pour les risques climatiques. En plus des ressources régulières du FIDA, il faudra essayer de mobiliser les ressources avec le LDCF ou le Fond Vert Climat dont les allocations pays sont encore disponibles, contrairement aux ressources GEF7. Ces financements complémentaires devront aider à renforcer la résilience des producteurs.

Tableau indicative sur les mesures d'adaptation par secteur

| | | |
|-------------------------------------|--|---|
| Développement institutionnel | Réformes institutionnelles et cadre réglementaire de la gestion de l'environnement et du développement durable | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du cadre réglementaire du développement durable et appui à la mise en œuvre des conventions internationales • Création du Fonds National de l'Environnement (FNE) • Renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de la recherche et du contrôle • Création d'un Centre de traitement des Résidus et Produits Chimiques • Création d'un centre de traitement des déchets solides |
| | Renforcement des capacités de gestion du capital naturel | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des Capacités de Gestion de l'Environnement et des forêts |
| | Connaissance et surveillance des ressources naturelles | <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et contrôle du territoire maritime • Inventaire et caractérisation des ressources halieutiques • Inventaire des forêts et Système de Suivi de la Végétation Forestière de la Guinée-Bissau (SIMOFLOR) |
| | Gestion des aires protégées (Mise en œuvre du SNAP) | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'IBAP et la mise en œuvre du Système National des Aires Protégées de la fondation Bio-Guinée |
| | Préservation des écosystèmes* | <ul style="list-style-type: none"> • Gestion durable des ressources naturelles (eau, sols et forêts) • Projet de la conservation de la biodiversité, dont biodiversité marine • Gestion durable des ressources fauniques |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Plan national et projets d'adaptation aux changements climatiques |
| | Elaboration et mise en œuvre d'un Plan Climat | <ul style="list-style-type: none"> • Plan national et projets d'adaptation aux changements climatiques • Renforcement des capacités d'adaptation et de la résilience face aux changements climatiques |
| Energie & Eau | Réformes et renforcement institutionnel du secteur de l'électricité et de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> • Restructuration de l'EAGB et réforme du cadre institutionnel et réglementaire de l'eau |
| | Mise en œuvre du schéma directeur énergie -projets de production | <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une centrale hydroélectrique de Sal-tinho - Phase 1 • Projet de renforcement des capacités de |

| | | |
|---|---|--|
| | | production d'électricité (centrale thermique à fuel lourd de Bôr, 50 MW) |
| | Mise en œuvre du schéma directeur eau - projets de production | <ul style="list-style-type: none"> • Programme eau d'assainissement et d'hygiène • Gestion intégrée des bassins hydrographiques de Corubal • Réhabilitation de 31 centres de la production de l'électricité à l'intérieur du pays |
| | Réhabilitation et renforcement du réseau d'eau et d'électricité | <ul style="list-style-type: none"> • Etude et construction de réseau national de transport d'énergie électrique • Projet d'interconnexion OMVG • Amélioration du service d'électricité dans la ville de Bissau (25 km de réseau de distribution) • Projet d'électrification des zones rurales • Projet multisectoriel de réhabilitation des infrastructures |
| Protection sociale, promotion du genre, lutte contre la pauvreté | Autonomisation et Genre (Plan National Directeur | <ul style="list-style-type: none"> • Projets d'autonomisation économique des femmes |
| Soutien à l'agriculture | Réformes et renforcement institutionnel | <ul style="list-style-type: none"> • Appui institutionnel et coordination sectorielle à l'agriculture résiliente aux changements climatiques et à l'agro-industrie • Statistiques agricoles avec des données climatique • Recherches et conseil agricole |
| | Renforcement des capacités du secteur agricole | <ul style="list-style-type: none"> • Laboratoire de référence pour l'agro-industrie |
| | Plan cajou | <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation et valorisation de la chaîne de valeur cajou résiliente aux changements climatiques |
| | Plan Autosuffisance Riz | <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement et infrastructures résilientes • Amélioration des rendements |
| | Elevage | <ul style="list-style-type: none"> • Promotion des productions animales (dont infrastructures support à l'élevage) • Renforcement des capacités en ressources humaines (Centre National de formation aux métiers de l'élevage) |
| | Horticulture | <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de 500 ha de périmètres maraîchers (PNIA) |

| | | |
|-------------------|--|--|
| | Renforcement de la Gouvernance de la pêche et de l'aquaculture | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de l'administration en charge de la pêche (Gestion des licences de pêche) • Statistiques pêche • Projets de surveillance maritime dans le Capital Naturel |
| | Développement de la pêche artisanale | <ul style="list-style-type: none"> • Appui au développement de la pêche artisanale (infrastructures, transformation, village de pêcheurs) |
| | Développement de l'aquaculture | <ul style="list-style-type: none"> • Formation aux métiers de l'aquaculture et appui à l'insertion • Appui au développement de l'aquaculture (pisciculture notamment) |
| Foresterie | Etablissement des forêts naturels et zones Ramsar | <ul style="list-style-type: none"> • Protection des forêts et zones RAMSAR |
| | Expansion et intensification des activités d'agroforesterie | <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques de l'Agroforesterie |
| | Intégration des forêts dans les plans nationaux de développement | <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des plans forestier et inclusion dans les plans sectoriels |

Appendice 3: Matrice Evaluation Fragilité Pays

| Questions clés | Réponses/Actions identifiées proposées par la stratégie |
|---|---|
| Pourquoi le Pays est considéré fragile ? | <ul style="list-style-type: none"> i) L'instabilité politique structurelle du Pays depuis la décolonisation et l'Indépendance (1974); ii) Les faiblesses structurelles en termes de capacités, d'organisation et de gouvernance, de l'administration publique et des organisations communautaires de base, de la société civile et des acteurs socio-économiques (GIE, OPA, etc.) ; iii) Un manque de continuité des politiques et programmes de développement capables de traduire en action les stratégies formulées et adoptées par les différents gouvernements ; iv) Le manque d'une véritable politique de décentralisation et de développement des collectivités locales mettant en place des institutions inclusives, représentatives et démocratiques. |
| Dans quelle mesure la fragilité affecte le secteur agricole et rural ? quels sont les leviers/drivers de la fragilité ? | <ul style="list-style-type: none"> i) Manque d'une politique sectorielle agricole publique appuyant le développement durable de l'agriculture familiale ; ii) Manque d'infrastructures adéquates permettant aux agriculteurs d'avoir facilement accès aux marchés ; iii) Absence d'un système d'appui-conseil agricole basé sur des modèles agro-écologiques durables développant la résilience des exploitants familiaux et des ménages ruraux aux chocs (climatiques, économiques, politiques), pour éviter la monoculture et la dépendance aux cours mondiaux de la noix de cajou, et augmenter soit la productivité, soit la diversification des systèmes agro-forestiers capables d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelles ; iv) Manque de programmes d'investissements publics à grande échelle dans le développement social (éducation, santé, services) et économique (infrastructures, logistique, viabilité et transport); v) Manque de coordination entre les différentes interventions et les investissements ; vi) Manque de crédibilité des bénéficiaires dans les politiques nationales. |
| Quel est le risque posé au Programme FIDA ? Quels sont les différentes mesures que le FIDA adoptera dans la Stratégie Pays et dans les futures opérations pour prévenir, atténuer, faire face à cette fragilité ? cette fragilité affecte les | <p><u>Quelles sont les risques au Programme FIDA:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Dialogue et engagement politique de moyen/long terme, continuité de programmation et planification des stratégies et politiques publiques de développement économique, sociale et sectoriel difficile; ii) Risque de durabilité des investissements et du dialogue social à cause d'une société rurale déstructurée et marginalisée; iii) Risque de manque de crédibilités des bénéficiaires vis-à-vis des politiques et institutions nationales. |

| | |
|---|---|
| <p>opérations en cours ? si oui, comment ?</p> | <p>iv) Retard dans le démarrage des Projets et programmes.</p> <p><u>Les mesures à adopter dans les opérations futures :</u></p> <p>i) Appuyer : a) le renforcement institutionnel et organisationnel à la base notamment la société civile organisée en milieu rural, b) l'ingénierie sociale afin de promouvoir la cohésion sociale entre les communautés rurales et, c) les acteurs économiques autour d'une vision transformatrice inclusive de l'agriculture familiale, moderne, agroécologique, productive et orientée vers des opportunités de marchés ;</p> <p>ii) Poursuivre : l'adoption d'une approche territoriale de développement local et d'accès au marché ; l'appui aux partenariats public-privé locaux ; l'intégration cohérente des actions d'ingénierie sociale et les appuis en matière d'ingénierie civile dans le développement des infrastructures rurales ;</p> <p>iii) Valoriser/capitaliser les leçons apprises des projets financés par le FIDA;</p> <p>iv) Renforcer et mettre à l'échelle les actions de renforcement de la gouvernance des organisations sociales et économiques de base et de la société civile ;</p> <p>v) Elaborer (pendant la formulation du nouveau projet) une stratégie opérationnelle sur l'équité de genre, l'autonomisation des femmes et l'intégration socio-économiques des jeunes ;</p> <p>vi) Poursuivre une approche d'intégration sous-régional du Programme FIDA avec les pays limitrophes visant l'intégration économique et sociale des marchés;</p> <p>vii) Accélérer le démarrage du projet futur (i.e. fonds de démarrage, FIPS, etc.);</p> <p>viii) Plan d'action d'appui à la mise en œuvre du projet, AT national et international, plan de formation et recyclage des agents et des partenaires techniques;</p> <p><u>Impacts sur le PADES en cours :</u></p> <p>Le PADES se trouve dans sa dernière année de mise en œuvre et sera entièrement décaissé, il n'y a pas de risques empêchant sa bonne clôture.</p> |
| <p>Quelles sont les mesures spécifiques que le FIDA adoptera dans ce contexte pour mitiger/prévenir les effets de cette fragilité sur les bénéficiaires, le staff, les partenaires de mise en œuvre du FIDA ?</p> | <p>i) Un <u>cadre de gestion et prévention des risques</u> et un focus de la stratégie sur <u>l'amélioration de la résilience</u> des groupes plus vulnérables ;</p> <p>ii) Dans le nouveau projet, le ciblage géographique avec des opérations concentrées dans les régions plus pauvres et plus exposées à l'insécurité alimentaire et un ciblage socio-économique focalisé sur les groupes les plus vulnérables (femmes, jeunes, et jeunes femmes) ;</p> <p>iii) Le FIDA, le Gouvernement et les autres partenaires adopteront le présent cadre de gestion, de suivi-évaluation des risques comme outil concret et opérationnel de gestion soit du</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>portefeuille, soit du projet;</p> <p>iv) Pour le nouveau projet, une unité de coordination séparée et indépendante sera mise en place pour éviter que le risque d'instabilité politique et institutionnel se répercute sur le projet ;</p> <p>v) Une cellule d'appui aux projets et programmes sera mise en place pour entre autre faire le lien entre FIDA-Projet-Gouvernement ;</p> <p>vi) La stratégie pays place au centre de son intervention <u>les questions d'égalité entre les sexes et de ciblage socio-économique</u> aux fins du renforcement de la résilience des groupes cibles contre la fragilité. On établira des partenariats structurants avec des institutions inclusives (organisations de la société civile et communautaires) susceptibles de renforcer la légitimité du dialogue social, de favoriser la justice et la sécurité, d'aider à développer les potentialités et l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. Ces aspects seront systématiquement évalués dans le cadre de mesure des résultats proposé (results-based management matrix) sur le cycle de projet à travers l'élaboration et le suivi d'indicateurs de résultat spécifiques.</p> <p>vii) À l'achèvement du PADES, les informations et les mesures concernant "l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes" ainsi que "le ciblage et la portée" seront largement communiquées et diffusées.</p> <p>viii) Dans le cadre des résultats et dans le cadre logique des projets, toutes les données relatives aux produits et aux effets seront ventilées par catégorie ciblée.</p> |
|--|--|

Annexe

| Activité économique par secteur | Agriculture | Industrie | Services |
|--|-------------|-----------|----------|
| Emploi (en % de l'emploi total) | 83,3 | 6,9 | 9,6 |
| Valeur ajoutée (en % du PIB) | 49,0 | 12,5 | 32,3 |
| Valeur ajoutée (croissance annuelle en %) | -0,3 | 11,9 | 6,0 |
| <i>Source : Banque Mondiale, 2017</i> | | | |